

## Motion d'actualité - 17 janvier 2019 -

Le mouvement des « Gilets Jaunes » reste massif et continue de recevoir le soutien majoritaire de la population. De ce fait, il permet de continuer à mettre en lumière la colère et le malaise d'une grande partie de la population.

Malgré les tentatives d'instrumentalisation de l'extrême-droite, le centre de gravité revendicatif du mouvement se déplace très nettement vers le corpus revendicatif classique du mouvement ouvrier. A partir d'une révolte contre le prix du carburant, maintenant les « Gilets Jaunes » sont synonymes d'exigence de plus d'égalité sociale : retour de l'ISF, retrait de la hausse de la CSG et augmentation des salaires notamment le SMIC. Les « Gilets Jaunes » ont réussi à mettre en difficulté Macron et son gouvernement et laissé entrevoir la possibilité d'un recul de sa politique.

Dans ce climat de crises sociale et politique, la jeunesse et particulièrement les lycéen·nes se sont mobilisés avec une très forte intensité. Qualifiée de « revanche lycéenne », cette mobilisation prolonge la mobilisation contre la réforme du lycée général, celle de la voie professionnelle des lycées, la sélection, Parcoursup et l'augmentation des droits d'inscription à l'université.

La FERC-CGT appelle à participer à toutes les actions et appelle à la grève dans l'Education nationale et l'Enseignement supérieur, notamment à la grève du 24 janvier 2019 dans l'Education nationale.

La FERC-CGT appelle à soutenir les initiatives destinées à lutter contre la casse de la Formation professionnelle pour adulte, et en particulier contre la destruction annoncée de l'AFPA à travers un plan social aussi délétère qu'inutile.

Après Emmanuel Macron lors de ses vœux, c'est Édouard Philippe qui a annoncé de nouvelles mesures répressives. Confronté à une mobilisation sociale à laquelle il ne sait ni ne veut répondre, le pouvoir agite la menace de la répression et d'une nouvelle loi attaquant la liberté de manifestation pour apeurer l'opinion et la dresser contre les mobilisations sociales. L'ancien ministre de l'Éducation nationale, Luc Ferry, a même été jusqu'à appeler les policier·es à se servir de leurs armes à feu !

Cette répression tient lieu de politique pour un gouvernement sombrant dans le discrédit général et, par là, ce sont les libertés démocratiques qui sont mises en danger. La FERC-CGT rappelle que la liberté d'expression et de manifester sont des droits humains fondamentaux.

Les violences policières massives qui ont fait des dizaines de blessé·es ces dernières semaines ne doivent pas empêcher d'élargir les mobilisations. C'est la seule façon de faire reculer ce gouvernement. La FERC-CGT est solidaire des personnes victimes de ces dérives liberticides. Elle exige la levée de toutes les mesures portant atteinte au droit à manifester, l'abandon et l'interdiction de toutes les armes dites non-létales mais dont l'utilisation conduit à des mutilations ou à des mort·es (telles que les flash Balls et les grenades de désencerclement) et que la lumière soit totalement faite sur les chaînes de commandement responsables des violences policières ayant abouti à des blessures de manifestant·es.

Si la majorité des annonces faites ne sont pas des avancées mais une anticipation des promesses déjà faites (comme l'augmentation de la prime d'activité) et laisseront de côté la très grande majorité de la population, Macron a été contraint de reculer au-delà des postures habituelles. Cela a montré une fragilité certaine du pouvoir puisqu'il renonce temporairement au dogme du 3 % de déficit, ces maigres mesures n'étant pas financées sur le capital mais bien en s'attaquant au financement de la sécurité sociale et des services publics. En cela, le patronat est particulièrement épargné voire conforté dans sa politique de casse des salaires et de la protection sociale. A sa solde, Macron a réaffirmé sa volonté de poursuivre toutes ses contre-réformes. Sur la jeunesse et l'Éducation, le président a confirmé ses orientations d'une éducation calibrée pour les premiers de cordée : sélection à l'entrée de l'université, réforme du bac et de la voie professionnelle, suppressions d'emplois, augmentation des frais d'inscription pour les étudiant·es étrangers non-communautaires.

**Dans ce contexte, notre syndicalisme doit prendre sa part de responsabilité.** C'est ce que la FERC-CGT a fait en appelant à la grève le 14 décembre 2018 et le 18 décembre 2018 et en appelant à rejoindre les manifestations des Unions départementales et des Unions locales avec les « Gilets Jaunes » le samedi 15 décembre.

La FERC-CGT considère que le « grand débat national » avancé par l'exécutif comme la réponse démocratique à la crise actuelle n'a en réalité pour seul objectif : choisir les propositions qui l'arrangent pour le légitimer afin de l'aider à poursuivre sa politique de casse sociale. En ce sens, les organisations syndicales n'ont pas à participer au « grand débat national ».

**Pour les semaines à venir, la FERC-CGT soutient la nécessité d'un mouvement social unitaire contre la politique du gouvernement.** Cette mobilisation doit prendre la forme de grèves et de manifestations dans tout le pays. La FERC-CGT appelle à converger avec les « Gilets Jaunes », en lien avec les Unions départementales et les Unions locales, à toutes les initiatives localement : grèves, rassemblements et manifestations le week-end ou en soirée, réunions publiques, Assemblées Générales...

La FERC-CGT a déposé des préavis de grève pour permettre aux personnels de se saisir de toutes les initiatives de nos secteurs professionnels. Elle appelle à participer, par la grève, à la journée nationale interprofessionnelle du 5 février 2019.

La FERC-CGT continuera à prendre des initiatives pour augmenter le rapport de force. Ensemble, faisons entendre nos exigences d'égalité et de justice sociale.

